



Séparation concubinage : enfant, immo et argent

Par **valou94**, le **11/01/2010 à 15:06**

Bonjour à tous et merci d'avance à ceux qui me liront et pourront peut-être m'aider.

Situation difficile :

- concubinage pendant 19 ans
- 1 enfant de 20 ans à ce jour
- 1 maison en commun achetée à 50/50
- 2 ans que nous sommes séparés
- La 1ère année de séparation, nous avons vécu sous le même toit dans notre maison.

Situation invivable, il rentrait, sortait, faisait sa vie comme bon lui semblait et moi je déprimais.

J'ai tenu un an, et depuis 13 mois, je suis partie de la maison, je vis ailleurs.

La situation est critique, j'ai pris 1 avocate, mais tout se complique avec lui.

Voici les enjeux :

- nous payons chacun notre part de crédit immo à partir d'un compte commun ne servant qu'à cela => malgré tout, je reçois sans cesse des ATD sur ce compte pour des PV ou impayés le concernant. Je n'arrête pas de faire des courriers...
- il vit dans la maison, j'ai demandé 1 indemnité d'occupation, il ne me paie rien (j'ai demandé 1 indemnité parce que pendant 10 mois, il a bloqué mes démarches pour tenter de vendre la maison)
- j'ai tout payé la 1ère année où nous avons continué de vivre sous le même toit, il ne veut rien me rembourser (j'ai dépensé environ 14000E VS 2500E lui en factures en tout genre et entretien de notre fils)
- outre cela, j'ai payé la totalité des diagnostics obligatoire pour la maison et encore pas mal de chose.
- je verse chaque semaine 60e à mon fils pour qu'il mange (1 sorte de pension alimentaire mais sans jugement)
- et pour finir, j'ai prêté à mon ex 3000e sur reconnaissance de dette il y a 1 an, il ne m'a jamais rien remboursé (elle a expiré hier !)

Il a eu 1 avocate qui a un peu baladé la mienne (2 mois pour répondre, réponse à côté, etc..) puis son avocate a écrit 1 jour qu'elle ne le représentait plus, puis qlq jours après que finalement si elle continuait à s'occuper de lui, puis mon avocate lui a envoyé un long courrier pour tenter de trouver un protocole, mais elle n'a plus jamais répondu, ni à ce courrier d'il y a 3 mois, ni aux 2 autres relances...

Bref, je suis dans une impasse, je ne sais plus quoi faire, mon avocate me dit qu'il n'y a plus que l'assignation, mais je refuse d'en arriver là !

Je suis le vilain petit canard, qui a été trompé, laissé, qui paie pour la maison, ses impayés, les factures pendant 1 an, l'entretien de notre fils, et lui, il vit dans la maison, me refuse l'accès et ne me rembourse pas...

Quel recours lorsqu'un avocat ne réponds pas à un autre ?

Avez vous des idées ? Merci d'avance